

Parlement : l'autre vacance du pouvoir

Il n'y a pas que les opposants qui auront subi l'arrogance provocatrice d'Ouyahia. En brandissant, devant les sénateurs, le risque de voir les salaires des parlementaires compromis s'ils ne votaient pas son plan d'action, il a montré le peu d'égard qu'il leur témoigne à eux aussi. Qu'importe si cette menace aura pesé dans le vote, mais l'argument illustre cette réalité : le pouvoir connaît "ses" élus pour les avoir individuellement choisis. Et il sait que ce ne sont pas les considérations politiques ni le destin de ce pays qui font mouvoir nos faux élus. Cette fois-ci, le Premier ministre a, comme il le fait parfois, usé du langage de vérité à l'endroit du "pouvoir législatif" : leurs futurs émoluments sont suspendus à la planche à billets. Cela devait les convaincre de l'intérêt personnel que chacun d'eux a à approuver le projet de l'Exécutif.

Il leur importe alors peu qu'ils soient payés avec de la quasi-fausse monnaie ; on n'en est pas à une tricherie près.

De plus, hier, il était difficile pour Ouyahia de reconduire la thèse non inflationniste de la planche à billets. En la matière, le futur c'est déjà le présent. Au marché libre, l'euro avait déjà passé la barre psychologique des deux cents dinars ! Même au change officiel, il venait de battre son record, passant au-dessus des cent trente-quatre dinars. Ces tout derniers jours, l'inflation s'est accélérée à vue d'œil. Il n'y avait plus que le ministère du Commerce pour proclamer que c'est un phénomène normal que le prix de la tomate, par exemple, triple en quelques jours ! Il y a comme un mot d'ordre pour le déni de responsabilité : le ministre de l'Énergie a, à son tour, décrété que Sonelgaz est une entreprise sans problème. Ce serait la faute aux usagers si elle est à l'origine de l'essentiel de la dette intérieure. Ce sont pourtant l'État et l'opérateur qui n'ont pas assuré le recouvrement de leurs créances. N'est-ce pas à ceux qui font de la politique en tordant le cou aux principes de gestion d'en assumer les conséquences au moment de la faillite ?

Et "la rumeur", non plus, n'y est pour rien dans ce dinar périliclitant. Les demandeurs et offreurs de devises ne font que s'adapter à la politique monétaire de l'État.

De toute manière, depuis le temps que le gouvernement fait glisser le dinar en nous expliquant que c'est une "dépréciation" plutôt qu'une dévaluation, on a compris qu'il a lui-même trouvé intérêt à la baisse du pouvoir d'achat du dinar. Et avec une "dépréciation" qui ne s'arrête plus, on fait visiblement mieux - enfin... pire - qu'avec une dévaluation. On fait baisser notre pouvoir d'achat ; on réduit la demande d'importation, et donc la demande de change. Mais pour les revenus fixes, pour les salariés, la dévaluation a le même effet paupérisant que l'inflation. Surtout quand ces salaires n'ont pas la consistance des indemnités parlementaires.

Ils ont bien de la chance nos parlementaires ! Après leur approbation, on leur fait la fleur de les dispenser du contrôle de la mise en œuvre du plan du gouvernement. L'Exécutif va créer sa propre instance de suivi. Déjà qu'avec la révision de la loi sur la monnaie et le crédit, il a déjà "sa" Banque centrale...

M. H.